

Projet de série de documentaires à base d'archives MEMOIRE VIVE

Comme application de la politique de production et de valorisation des archives

Après une première sélection et des formations menées par l'INA, le CIRTEF proposera à huit réalisateurs formés de s'engager dans la conception et la réalisation d'une série de huit documentaires de 26' (titre de travail : « Mémoire vive », dont certains s'appuieront sur les pré-montages réalisés pendant la formation INA. Selon l'état d'avancement des projets Archibald et MEMO et, donc, de l'importance des fonds d'archives mis en commun par les télévisions, deux schémas pourront être envisagés :

- a) Autour d'une date et d'un événement majeur, le contexte d'une époque sera retracé, à partir d'images d'archives et de témoignages. 1^{er} exemple : l'élection présidentielle de 1996 au Bénin (premier cas d'alternance démocratique en Afrique francophone) ; les images d'archives devraient être suffisamment abondantes, la télévision béninoise et le CIRTEF ayant coproduit à l'époque « Deux p'tits tours et puis s'en vont », documentaire de Monique Phoba et Emmanuel Kolawolé (réalisateur de la télévision béninoise). 2^e exemple : le FESPACO 1991, grande fête populaire, à l'âge d'or du cinéma africain. 3^e exemple : l'apogée de « Tapha Gueye, empereur des arènes », retour sur l'histoire du champion qui, au début des années 90, a propulsé la lutte sénégalaise au rang de culte national. Etc.
- b) Une deuxième formule possible s'appuierait sur les images des centaines d'émissions réalisées dans le cadre des « séries harmonisées » du CIRTEF. Ces séries, coproduites par plusieurs télévisions et coordonnées par le CIRTEF, constituent déjà un patrimoine commun des télévisions impliquées dans le projet Archibald.

Quelle que soit la formule retenue, la production de la série « Mémoire vive » comprendra trois étapes :

- La définition d'un « format » et d'un cahier des charges par le CIRTEF et les réalisateurs concernés ;
- Un atelier d'écriture tenu dans les locaux de l'un des Centres régionaux de post-production et de formation du CIRTEF ; l'encadrement de cet atelier sera assuré, soit par l'un des réalisateurs formés par l'INA, soit par un réalisateur ou une réalisatrice plus expérimenté(e).
- Un atelier de montage où les réalisateurs viendront avec une première maquette de leur documentaire, à l'issue d'un temps de recherche d'images, de tournage d'éléments complémentaires (entretiens) et de pré-montage dans leur télévision.

Les huit émissions achevées seront proposées à l'ensemble des télévisions membres du CIRTEF et également diffusées sur TV5 dans le cadre de l'émission « Reflets – Sud », produite par le CIRTEF.

Les réalisateurs ayant participé à la série « Mémoire vive » seront invités à proposer de nouveaux projets à base d'archives dans chacune de leurs télévisions ; ils seront également les principaux animateurs de la « bourse aux coproductions » organisée chaque année par le CIRTEF dans le cadre du SEFOR (rencontre annuelle des télévisions francophones).